

VERNIS TOITURE



VERNIS ACRYLIQUE POUR RÉNOVATION DES TOITURES

PROPRIÉTÉS : Excellent rendu - Grande résistance aux intempéries.

DESTINATION : Rénovation des toitures sur tuiles mécaniques, tuiles bétons, ciment, fibrociment, schingle, etc.

CARACTÉRISTIQUES



Aspect :	Liquide laiteux mais transparent brillant une fois sec
Teinte :	Transparent une fois sec
Densité :	1,02 +/- 0,05
Séchage à 20°C:	Sec au toucher : 1 heure
Sec à cœur :	3 heures
Recouvrable :	6 heures
Valeur limite en UE. :	Catégorie A/e : 130 g/l 2010 Ce produit contient au maximum 4 g/l de COV
Extrait Sec Poids :	34 % +/- 0,5
Extrait Sec Volume :	32 % +/- 0,5
Rendement Moyen :	7 m ² / L pour une épaisseur de 45 µm secs. Il varie en fonction du type, de l'état de la surface, de l'absorption du support, du mode d'application.
Conditionnement :	15 L - 3 L

CONSERVATION : 12 mois en emballage fermé à l'abri du gel.

CLASSIFICATION : Famille I Classe 7b2 (NFT 36 005)

MISE EN OEUVRE

Les supports, travaux préparatoires et les conditions de mise en oeuvre seront en conformité avec les prescriptions du DTU 59.1.

Préparation des fonds :

- Pour avoir une bonne adhérence, les supports doivent être propres, dépoussiérés et exempts de souillures grasses. En présence de mousses traiter avec un produit adapté puis bien laisser sécher.
- En présence de trace de rouille traiter avec le METO 9.

Application :

- S'applique en 2 couches fines d'environ 50 microns chacune.
- Ne pas dépasser 24 heures entre les couches.
- Ne pas appliquer sur une toiture en ardoise naturelle.

Matériel : Brosse, rouleau, pistolet (diam. De buse 17 a 19 - pression 60 a 120 bars⁽¹⁾).

Nettoyage : Eau.

Température ambiante : Minimum : 10°C - Maximum : 30°C

Hygrométrie : <80%



(1) 1/1000ème de pouce pour pistolet sans air.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Se reporter à la fiche de données de sécurité disponible sur le site www.duralex-peintures.com et aux indications portées sur l'emballage

Cette fiche a été établie et corrigée le 27/07/2023. Elle annule toutes fiches précédentes. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Les renseignements fournis sont basés sur les connaissances et notre expérience à ce jour. Elles ne peuvent en aucun cas impliquer une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité quant à l'utilisation de nos produits. Les conditions d'application échappant à notre contrôle, ce document n'est pas contractuel et la société DURALEX PEINTURES se réserve le droit de tout changement sans préavis.